

Emploi, place et activité

ALAIN LIPIETZ

L'emploi est un objectif prioritaire et l'est absolument, mais faire travailler des gens n'est pas l'objectif absolu de toutes sociétés. Au contraire, on pourrait légitimement penser que moins on aurait de travail à réaliser, mieux cela serait. L'objectif réel est que chacun puisse «trouver sa place», s'insérer dans la société, en tirer de quoi vivre de façon digne, c'est-à-dire reconnue. Or, ces deux impératifs – s'insérer dans la société pour pouvoir en vivre, mais de façon digne et reconnue – continueront à prendre de plus en plus la forme d'un emploi, c'est-à-dire du passage par l'économie marchande ou salariale, et ce de façon irréversible au moins à l'horizon des trente ou quarante prochaines années. Autrement dit, nous aurons de plus en plus besoin, pour trouver une place, d'avoir un emploi.

Cela ne veut pas forcément dire que l'on aura sa place en étant employé en permanence. On peut même dire, d'une certaine façon, que l'on a de plus en plus de gens ayant un emploi parce que l'on a considéré que certains n'avaient pas leur place au travail. Depuis le début du capitalisme, toute la lutte des travailleurs – mais aussi des médecins ou des hygiénistes – a été de diminuer le temps durant lequel ils auraient effectivement un emploi, c'est-à-dire leur place à travers le salariat. Par exemple, les premières luttes contre le travail des enfants, et pratiquement les toutes premières luttes de l'histoire du mouvement ouvrier, celles qui scandent tout le XIXe siècle: les luttes pour l'instauration d'une retraite; celles de l'avancement de l'âge de la retraite; les luttes pour la réduction de la durée du travail dans ce temps de plus en plus bref où l'on avait un emploi. Ce qui voulait dire qu'en dessous d'un certain âge on avait sa place sans avoir un emploi, et qu'au-dessus, on avait sa place sans avoir un emploi non plus: les retraités et les enfants, puis les jeunes étudiants.

Alain LIPIETZ, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur de recherche au CNRS, est chercheur au Centre d'Études Prospectives d'Économie Mathématique Appliquées à la Planification (CEPREMAP).

Cela dit, il est bien évident que parallèlement à cela, il y avait de plus en plus de monde. D'une part, il y avait de plus en plus de gens quittant des formes de vie en société où l'on avait sa place sans avoir un emploi: les communautés paysannes et le travail domestique des femmes. Ce mouvement est irréversible et, à mes yeux, positif: à l'avenir, la plupart des femmes ne considéreront plus qu'elles ont leur place dans la société si elles ne peuvent pas avoir un emploi au moins à certains moments de leur vie. Il n'y aura pas de retour en arrière, vers le passé. En d'autres termes, il ne faut pas s'attendre à pouvoir rétablir le plein emploi en éliminant une partie de ceux qui, actuellement, recherchent un emploi. C'est à peu près dans cette situation que se pose le problème concret du plein emploi.

Lorsque l'on regarde les statistiques du chômage – ceux qui recherchent un emploi et qui n'en ont pas – on observe une extrême variabilité par pays. Il y a des pays où le taux de chômage est très faible, simplement parce que la plupart des gens ont leur place en dehors de l'emploi, parce que le salariat n'est pas la forme dominante d'insertion dans la société. C'est le cas notamment de l'Afrique. Il y a des pays qui n'ont pas beaucoup de difficultés à obtenir un relatif plein emploi parce qu'une partie très importante des femmes ne considèrent pas qu'il faut avoir un emploi pour avoir une place. C'est le cas du Japon. Il y a également des pays où le chômage existe assez peu, bien qu'ils soient très pauvres et que le passage par l'intermédiaire de l'économie marchande et salariale soit quasiment obligatoire. Ce sont des pays comme le Brésil où presque n'importe quoi est un emploi. Le critère de dignité n'est pas le même que chez nous. On pourrait dire que les États-Unis se dirigent vers une situation à la brésilienne où le chômage baisse parce que n'importe quoi est un emploi. Cireur de chaussures est un métier aux États-Unis et une injure en France. Pour le dire autrement, les exigences d'une société sur ce que peut être un emploi peuvent être une cause apparente de chômage. Enfin, à l'intérieur des pays ayant une certaine exigence sur ce que peut être un emploi, certains arrivent à ne pas avoir de chômage, par exemple les pays de type scandinave jusqu'à une date récente. Et il y a des pays qui n'y arrivent pas, comme la France.

Pour savoir comment faire diminuer le chômage, il faut opérer un petit retour en arrière sur l'époque où, apparemment, cela ne posait pas de problème, par exemple dans la France ou la Belgique des années soixante. En France, à l'époque, on a tout d'abord absorbé une masse considérable de gens venant de formes d'insertion ne passant pas par le salariat – comme la paysannerie qui représentait quarante-cinq pour cent de la population française en 1945, et neuf pour cent en 1968. Absorber l'exode rural dans le salariat n'a pas posé de problème. Parmi la population française, une très

grande partie de la population féminine ne travaillait pas dans le salariat, mais dans le travail domestique ou d'aide familiale, dans l'artisanat, l'agriculture ou le commerce. Elles sont rentrées dans le salariat sans que cela ne pose de problème. De la même façon, la France a rapatrié un million de Français d'Algérie et a encore été chercher dans toute l'Afrique des travailleurs supplémentaires. Tout en maintenant régulièrement le taux de chômage à un à deux pour cent, avec des horaires réels de cinquante-deux heures alors que l'horaire légal était de quarante heures par semaine.

Il y a donc des solutions. Il faut regarder celles qui ne marchent plus pour savoir pourquoi nous avons quitté cet état-là. A l'époque, c'est-à-dire dans les années cinquante et soixante, nous avons non seulement une économie de marché, mais également une économie fortement régulée. Ce n'est pas que l'offre de travail crée spontanément sa propre demande, ou que l'offre de produits crée spontanément des consommateurs, mais c'était «étudié pour». Nous avons ce que l'on appelait une régulation fordiste – en référence à l'industriel du même nom – ou keynésienne – en référence à un banquier – ou social-démocrate – en référence à des forces socio-politiques qui ont imposé cet ensemble de règles du jeu. Celles-ci répartissaient de façon quasi obligatoire les gains de productivité au profit des salariés. Dès lors, au fur et à mesure que l'on accroissait la production, le marché intérieur s'accroissait également et dans les mêmes proportions.

Comment ce beau modèle s'est-il écroulé? Pour plusieurs raisons et il est important de comprendre qu'il y en a plusieurs. D'une part, parce que tous ces modes de régulations étaient nationaux, et que l'on a internationalisé l'économie sans internationaliser les règles du jeu. La dernière erreur en date a été le traité de Maastricht qui achève l'unification de l'espace économique européen sans entamer sérieusement l'unification de l'espace social. La deuxième raison réside dans le fait qu'il est vrai que l'organisation du travail étant rentrée en crise, il faut de plus en plus investir pour créer des emplois. Pour ces deux raisons, les méthodes qui consistaient à donner de plus en plus d'argent aux salariés pour élargir le marché intérieur – de façon à garantir un emploi à tout ceux qui cherchaient une place – ne fonctionnent plus.

J'ajouterais une troisième raison, bien qu'elle n'ait pas été sensible dans l'autre crise (il peut y avoir des facteurs qui empêchent une solution, même s'ils n'ont pas causé la crise). C'est la contrainte d'écologie globale. Les Trente Glorieuses que nous avons connues en Europe – où l'extension du marché de la consommation a permis l'extension du nombre des emplois pour garantir sa place à chacun – ont été des années d'une gigantesque consommation de ressources naturelles, aussi bien en tant que sources,

c'est-à-dire en matières premières, qu'en tant que puits, c'est-à-dire en atmosphère pour recevoir le gaz carbonique, les chloro-fluoro-carbures, etc. Actuellement, il est parfaitement évident que si nous voulons tenir les engagements signés à la conférence de Rio – par exemple de revenir en l'an 2000 au niveau de dégagement de gaz carbonique de l'an 1990 et se diriger vers l'an 2030 au niveau dit soutenable de cinq cent kilos d'équivalent-carbone dans l'atmosphère par personne (actuellement nous sommes à quatre fois plus), nous ne pouvons pas baser notre développement sur une croissance inconditionnelle de la production matérielle. Donc, la voix fordiste, keynésienne ou social-démocrate est définitivement barrée.

Dès lors, que peut-on faire? La première réponse est de très loin celle qui, selon les études économétriques, donne le plus vite des résultats spectaculaires: recommencer ce qui a été fait depuis le début du capitalisme, c'est-à-dire la réduction massive du temps de travail. Le fait que chacun ait sa place à travers un emploi ne signifie pas que pour avoir sa place, il faille être en permanence employé à travailler. La réduction du temps de travail par tous les bouts est certainement la méthode la plus efficace pour assurer à chacun une insertion digne dans la société. «Par tous les bouts» veut dire: allongement de la scolarité, abaissement de l'âge de la retraite ou, peut-être de façon plus intelligente, réduction du nombre de trimestres total que l'on a à travailler dans sa vie, par rapport au nombre de trimestres durant lesquels on est payé par le reste de la société à ne pas travailler. L'idéal serait de prendre sa retraite à l'époque la plus agréable: entre vingt ans et trente ans. J'ai essayé de proposer cette mesure, mais les actuaire m'ont dit que c'était un peu risqué! Malgré tout, on peut envisager des formes fondées sur un calcul de probabilité dans lequel on pourrait prendre des années sabbatiques fondées sur le droit à la retraite.

La réduction du temps de travail pendant la période d'activité pourrait alors prendre la forme d'une réduction quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. Pour les cadres, l'année sabbatique est probablement la forme la plus sûre. Je crois que toutes ces combinaisons de réduction du temps de travail sont absolument indispensables pour éponger les gains de productivité en assurant à chacun un emploi de façon digne.

Alors, si c'est si simple, pourquoi ne le ferait-on pas? Parce que, tout naturellement, ceux qui ont un emploi devinent qu'il y aura un certain coût: le partage du travail implique forcément un partage des revenus. Si l'on considère que l'essentiel des emplois doit être créé soit par la fonction publique (à travers les impôts), soit par les entreprises (à travers les profits), alors une réduction massive de la durée du travail impliquant une hausse trop forte des impôts, ou de trop fortes tensions sur le partage de la valeur

ajoutée, sera refusée par une population qui reste pour l'instant majoritairement non-chômeuse. On pourrait dire que c'est parce qu'il n'y a pas assez de chômeurs que l'on ne prend pas de mesures contre le chômage.

Un indice qui le confirme est le suivant: ce n'est qu'au moment où, pour la première fois, le chômage a commencé à toucher massivement, en France, une sous-catégorie de cadres que l'on appelle les journalistes, que l'on a vraiment commencé à parler sérieusement de la réduction de la durée du travail. Cela s'est passé lors de la récession dite «de la deuxième guerre du Golfe» en 1992-1993 – bien que ce ne soit pas le facteur causal. C'est à ce moment-là que tout le monde s'est dit qu'il fallait vraiment en passer par là et a commencé à admettre, y compris au niveau des sondages, qu'une réduction de la durée du travail, dès l'instant qu'elle permet de créer massivement des emplois, est acceptable même si elle implique une certaine baisse du salaire mensuel. Sans entrer dans toute la technique ni tout le débat politique français sur ce couplage plus ou moins nécessaire entre partage des emplois et partage des revenus, il faut souligner que dès que l'on se place au niveau familial, la question est tout à fait différente. Toute forme de lutte pour la réduction de la durée du travail – y compris la toute première: l'interdiction du travail des enfants – implique une réduction initiale du revenu salarial. Lorsque l'alliance des médecins hygiénistes et des syndicats a permis l'interdiction du travail des enfants, ils ont vu se dresser contre eux l'opposition, non seulement des employeurs, mais également des familles ouvrières pour qui le départ des enfants des usines signifiait une baisse du revenu familial. Si les syndicalistes ont choisi d'appuyer cette mesure, c'est parce qu'ils faisaient le calcul que cela permettrait ultérieurement à toutes les familles de vivre de façon digne.

Le partage du travail est-il la seule solution? Non, car on ne peut se contenter – au stade actuel de taux de chômage: de l'ordre de douze pour cent officiellement et probablement plus proche de seize ou dix-sept pour cent en France si l'on prend en compte tous les stages bidons, les dégoûtés de la recherche du travail, etc. – d'une mesure de passage à trente-cinq heures. En France, c'est l'objectif de lutte aussi bien des syndicats que des écologistes. Mais elle ne ferait au mieux, selon les économètres de l'O.F.C.E¹, que créer deux millions d'emplois. Or, nous avons déjà trois millions et demi de chômeurs officiels dont, probablement, un million et demi de chômeurs qualifiés immédiatement employables. On pourrait aller plus vite et passer directement aux trente-deux heures, voire aux trente

¹ O.F.C.E. : Observatoire Français des Conjonctures Economiques.

heures. Mais on se heurte là à l'opposition politique de ceux qui ne veulent pas partager, si peu que se soit, leur revenu. Ainsi, une proposition ayant eu beaucoup de succès en France il y a un an – celle de Pierre Larrouturou qui proposait de passer explicitement aux trente-deux heures tout de suite – dans la mesure où elle impliquait une baisse des salaires y compris au niveau des plus bas salaires, s'est perdue dans les sables à cause du niveau d'exigence de solidarité qu'elle impliquait. Il faut donc trouver d'autres voies.

Tout d'abord, on peut faire un peu de relance à l'ancienne (à la keynésienne, à la fordiste, à la social-démocrate). Ce n'est pas impossible, mais à une double condition: échapper à la contrainte internationale et échapper à la contrainte écologique. Toute relance doit être économe en devise et économe en gaz carbonique (il est d'ailleurs très intéressant que les modèles sur lesquels on travaille aujourd'hui au niveau de la planification française, comme Hermès-Thémis, comportent le taux de gaz carbonique au même titre que le taux d'intérêt, le taux de chômage, etc.). On voit immédiatement de quoi il s'agit: de grands travaux d'économie d'énergie, de transports en commun ou de ferroutage. Ce n'est pas impossible, c'est même tout-à-fait possible, mais cela implique probablement des réformes assez profondes sur les possibilités de financer à crédit les investissements publics. Donc un certain retour sur le volet «monétariste» du Traité de Maastricht que la commission Delors a essayé de contourner en proposant des formes de garantie spéciale aux crédits de grands travaux. A mon avis, elle n'a pas pu aller très loin, parce que l'évolution actuelle rend de plus en plus difficile le financement ou l'investissement public à long terme.

Ensuite, le choix des techniques. D'une certaine façon, la croissance du chômage est liée à des choix techniques qui nous ont fait privilégier systématiquement l'élimination des emplois. On ne peut le nier, les gains de productivité sont une tendance historique de l'humanité. Le problème, ce sont nos institutions qui, aujourd'hui, visent à accélérer systématiquement la productivité apparente du travail, c'est-à-dire diminuer le nombre de travailleurs qui contribuent directement à un produit. même si le bilan de la productivité globale du travail (c'est-à-dire compte tenu de ce qui s'est passé en amont et de ce qui se passera en aval) n'est pas évident. Prenons un exemple spectaculaire: la P.A.C.² a entraîné l'Europe dans une politique d'élimination systématique de l'emploi paysan avec une croissance colossale et totalement déraisonnable du coefficient d'énergie dans la produc-

² Politique Agricole Commune.

tion alimentaire, une dégradation significative du goût et de la qualité des aliments. Le saumon rejoignant la truite, qui rejoint progressivement le poulet dans la liste des nourritures pas chères mais ayant strictement le même goût, c'est-à-dire aucun sauf celui de la sauce que l'on met dessus. C'est, en gros, le «paradigme de la mozzarella». Nous sommes passés de quarante-cinq pour cent de paysans à neuf, voire à six pour cent, et l'on s'achemine vers les trois pour cent par des causes essentiellement institutionnelles. Nous n'étions pas obligés de faire cela. La façon dont nous avons garanti le revenu – donc l'insertion et la dignité paysanne – à travers le soutien au cours des produits et non à travers le soutien direct à leurs revenus, entraînait mécaniquement cette situation contre toutes super-lois, méga-lois ou méta-lois économiques. Ce sont des institutions qui ont produit cela. On pourrait dire exactement de même au sujet de la production de l'énergie.

Enfin, le Tiers Secteur. A partir du moment où la croissance de la demande d'emplois, c'est-à-dire de l'offre de travail, est engendrée massivement par le déclin de toutes les autres formes d'insertion dans la société ne prenant pas la forme d'un emploi marchand ou salarié, se pose la grande question suivante: peut-on créer un secteur d'emplois ayant effectivement toutes les qualités de l'emploi – c'est-à-dire qu'elle assure l'insertion individuelle de toute personne dans la société à travers un revenu salarié, et cela de façon digne – mais qui récupère les anciennes possibilités d'insertion qui ne prenaient pas la forme d'emplois? C'est toujours l'idée qu'autrefois il y avait des gens dans les villages que tout le monde nourrissait parce qu'ils rendaient des services, qu'autrefois les femmes n'étaient pas sur le marché du travail, etc. Aujourd'hui, nous considérons que tout le monde doit pouvoir rentrer sur le marché du travail et y trouver son insertion digne. Ne pourrait-on pas assurer un développement d'un secteur où cela soit possible grâce aux conditions et à la vocation particulière de celui-ci? C'est ce que l'on pourrait appeler «la question du Tiers Secteur d'utilité sociale et écologique».

Pourquoi Tiers Secteur? Parce que ce n'est pas le premier secteur – le secteur marchand où l'on ne gagne de l'argent que lorsque l'on a vendu son produit; ce n'est pas le deuxième secteur – le secteur public où l'on est payé forfaitairement pour un service que l'on rend à la société; mais un secteur où l'on est payé par un mélange. Il y a des tâches qui correspondent effectivement à un service à une personne ou à une petite communauté particulière, et qui doivent être payées par celles-ci. Mais ces mêmes activités correspondent par ailleurs à un intérêt général, et doivent être payées en tant que tel par un forfait. Ce forfait peut prendre la forme de subventions ou de franchise d'impôts. Un Tiers Secteur, c'est donc un

secteur de coopératives, dispensées de cotisations sociales, recevant des subventions comme un chômeur en aurait reçu, et au même montant que tous les chômeurs qu'il supprime. C'est un secteur qui rend un certain type de services payants pour l'utilisateur final mais à un coût extrêmement bas, puisque ce secteur est largement subventionné.

C'est une idée qui court les rues mais qui, régulièrement, se heurte au fait que l'on oublie chaque fois un petit morceau du raisonnement, ce qui entraîne des paradoxes. Paradoxe-type: sa réalisation à l'intérieur du secteur privé. En France – c'est très fréquent – on décide de créer un secteur de travailleurs dispensés de charges sociales, par exemple les S.I.V.P (stages d'insertion dans la vie professionnelle). On en réalise neuf cent mille, qui suppriment exactement huit cent septante mille autres emplois. Et l'on s'aperçoit que, finalement, seuls trente mille emplois ont été créés. Évidemment, les entrepreneurs licencient les salariés normaux et embauchent des salariés de ce genre!

Il est donc évident qu'un tel secteur ne peut exister que s'il n'entre en concurrence ni avec le premier, ni avec le second. Dès lors, avec quoi rentre-t-il en concurrence? D'une part, avec tout ce qui était le travail au noir. Non pas le salariat au noir, mais ce qu'on pourrait appeler l'artisanat au noir. Il rentre en concurrence avec le travail domestique des femmes, toute cette part du travail que Gorz croit, un peu légèrement, fondée sur le don et qui en fait n'a rien à voir avec le don mais était simplement une obligation ancestrale multimillénaire du travail domestique. Il rentre en concurrence avec ce qui ne s'était jamais fait, tel que l'entretien de l'environnement dès l'instant qu'il est public, ou qui s'était fait il y a très longtemps, dans les sociétés communautaires. S'il est bien balisé pour ne rentrer en concurrence qu'avec tout ce qu'il faut effectivement éliminer, c'est-à-dire le travail au noir, le travail contraint domestique patriarcal, et pour assurer ces tâches nouvelles qui ne sont pas prises en charge, alors le Tiers Secteur peut représenter un potentiel de «places» dans la société, dont les salariés seront normalement rétribués, parfaitement dignes et socialement reconnus. Il permettra de compléter ce que n'auront pas pu éponger les trois précédentes mesures.